

La SCHL entend se défaire d'un millier de logements à Laval

— page 3

**Démix
et sa
poussière**

— page 5

**La Ville va
s'efforcer
de faire
connaître
son élite
musicale**

— page 12

**Quinze
médailles
aux Jeux**

— pages 15 et 16



Un pain croûté de neige gris et... obèse

photo Pierre McConn, LA PRESSE

Les automobilistes de Laval attendent patiemment la fin de l'hiver, espérant ne pas être victimes d'accidents. Les monstrueux congères, aux intersections, obligent à la plus grande prudence.

— page 11

Terrebonne épaula le "voisinage"

— page 9

BEAUDOIN
AUTOMOBILE
5653, boul. Sauvé, Laval-Ouest
627-4778

DATSUN

**Balance
de modèles
1976**

| | |
|------------------------|---------|
| 710 familiale | \$4,485 |
| prix ord. \$4,852 pour | |
| 710 Sedan 2 portes | \$3,657 |
| prix ord. \$4,252 pour | |
| F10 Familiale | \$3,777 |
| prix ord. \$4,052 pour | |
| F10 Sedan | \$3,572 |
| prix ord. \$3,827 pour | |

Camion "sporttruck" 1976 en grand spécial

**PRÉPARATION
ET TRANSPORT
INCLUS**
Vaste choix de
modèles 1977

Québec pourrait changer son attitude face au Carré Laval

par André PÉPIN

Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, se penche sérieusement sur le projet du Carré Laval, un investissement de \$200 millions, appelé à provoquer le développement de la région métropolitaine et même de la province.

Le ministre rencontrait récemment des promoteurs du projet pour obtenir encore plus d'information sur l'état actuel des démarches, afin d'être en mesure de renseigner le cabinet des ministres d'ici à quelques semaines.

Interrogé à ce sujet, le ministre déclarait à Laval LA PRESSE: "Les projets de mon comté me tiennent à coeur et des équipes étudient le projet de Carré Laval." M. Landry ne veut toutefois pas y aller de promesses précises actuellement en ce qui a trait à l'implication gouvernementale, mais le seul fait qu'un ministre étudie la question permet certains espoirs selon les promoteurs.

Le gouvernement provincial s'apprêterait-il à impliquer ses premiers deniers dans le projet du centre culturel de Laval, en permettant la poursuite des études? Des sources généralement bien informées le croient.

Études

Une étude visant à définir l'impact économique du projet, à l'échelle provinciale, pourrait bien intéresser le gouvernement actuel. Ce point intéressant nécessiterait toutefois une implication de l'ordre de \$100,000 environ qui pourrait être défrayée par Laval. Le résultat positif d'un tel document pourrait certes, par la suite, susciter l'intérêt du gouvernement pour les études sur la consolidation du roc, l'aménagement de la carrière, etc.

Nouveau développement

Ce vaste développement prévu pour la deuxième ville du Québec et qui semblait, depuis quelques mois, connaître une pause inquiétante, semble soudainement

susciter l'intérêt de tous les paliers gouvernementaux, en plus d'attirer les commentaires de l'entreprise privée.

Sachant que ce projet de construction permettrait d'utiliser l'emplacement d'une carrière abandonnée tout en offrant un complexe hôtelier important, un musée, des ateliers communautaires, des édifices à bureaux et à logements, somme toute un projet capable de provoquer la relance économique et d'assurer, enfin, la création d'un centre-ville, il apparaît clair que le gouvernement ne pourra boudier l'idée en la rejetant du revers de la main sans l'avoir étudiée. Les dirigeants de Laval multiplieront donc les pressions.

Comme un vent frais, le nouvel intérêt, plus précis qu'à l'accoutumée, de la part du ministre Landry apporte à l'hôtel de ville une atmosphère de confiance, capable de canaliser les énergies pour la promotion.

CLSC des Mille-Iles

Les grévistes veulent négocier avec Lazure!

par Huguette ROBERGE

Le conflit stagne au CLSC des Mille-Iles où les douze employés syndiqués, en grève depuis deux mois, récusent la partie patronale comme "interlocuteur valable" et entendent s'adresser directement au ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure.

Sous le coup d'une injonction interlocutoire signée par le juge Lawrence Poitras de la Cour supérieure et leur interdisant toute activité de harcèlement aux domi-

ciles des administrateurs et membres du conseil d'administration, les grévistes demeurent cependant fermes sur leurs positions.

On sait qu'ils défendent durement un principe et exigent que les conditions de travail et de salaire négociées à l'échelon local avant la signature des ententes provinciales soient appliquées non seulement à eux-mêmes mais aussi aux futurs employés qui viendront grossir leur unité d'accréditation.

La partie patronale (le conseil d'administration et son négociateur mandaté, M. André Gervais, directeur général) considère les ententes locales restrictives aux seuls employés en poste au moment de la conclusion de ces ententes et elle entend respecter ce qu'elle appelle les "droits acquis" de ces employés. Cependant, elle refuse d'étendre ces droits acquis aux personnes qui ne sont pas encore à l'emploi du CLSC.

Le ministre Lazure lui

ayant signifié par télégramme, la semaine dernière, que le MAS reconnaissait les droits acquis des douze membres syndiqués du personnel mais que les futurs employés devraient être assujettis aux termes de la convention signée à l'échelle provinciale, le directeur général s'est vu confirmé dans ses positions.

Le syndicat, lui, a cependant refusé une rencontre, objectant que

le problème reste entier et qu'il lui faut désormais tenter de convaincre le ministre de la justesse de leurs revendications.

Les syndiqués de Mille-Iles veulent, comme leurs collègues du CLSC Hochelaga-Maisonneuve luttant pour la même cause, éviter que le climat ne devienne proprement invivable à l'intérieur d'un établissement où deux employés syndiqués de même catégorie

et affectés aux mêmes tâches n'auraient pas droit au même salaire et aux mêmes conditions de travail.

Seule une injonction forçant le retour au travail pourrait "rapprocher" les deux parties. Conscients du climat qu'une telle mesure risquerait de provoquer, les patrons se sont toujours refusés, jusqu'à présent, à en faire la demande.

laval la presse

LA PRESSE-LAVAL est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont au 3 Place Laval, bureau 440, Laval, Québec (H7M 717).

RÉDACTION: 663-9233

PUBLICITÉ DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7025

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de Laval doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

LA PRESSE-Laval dessert, en plus du territoire même de Laval, les localités suivantes:

- | | | |
|--------------------------|------------------------|-----------------------------|
| — Lachenaie | — St-Jacques | — Laurentides |
| — Terrebonne | — St-Esprit | — Ste-Thérèse |
| — Terrebonne Heights | — St-Roch | — Boisbriand |
| — St-Louis-de-Terrebonne | — Ste-Anne-des-Plaines | — Ste-Thérèse-de-Blainville |
| — Mascouche | — Bois-des-Filion | — St-Eustache |
| — L'Épiphanie | — Lorraine | — Deux-Montagnes |
| — Ste-Marie-Salomé | — Rosemère | — Ste-Marthe-sur-le-Lac |

Première assemblée populaire de Joron dans Mille-Iles

C'est dans le quartier Saint-François que le député de Mille-Iles, M. Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie, tiendra la première des assemblées publiques qu'il compte organiser régulièrement dans son comté, en vue de maintenir le contact avec la population qu'il représente à l'Assemblée nationale.

Cette rencontre avec le député-ministre, à laquelle sont invités tous les citoyens de Mille-Iles, et particulièrement ceux de Saint-François, se tien-

dra à l'école Fleur-Soleil, 8585, rue de l'Église, Saint-François, le lundi 7 mars, à vingt heures.

Le ministre Joron informera ses électeurs de l'orientation générale de la politique du gouvernement du Québec, en ce qui touche les questions économique, parlementaire, culturelle et sociale. Il traitera également de la commission parlementaire sur l'Énergie qu'il a présidée au cours des trois dernières semaines de février.

S'il veut informer la population, le député de Mille-Iles précise qu'il convoque cette assemblée populaire avec l'intention première d'être à l'écoute du milieu. Voilà pourquoi la rencontre de lundi soir prochain ne prendra pas la forme d'un discours, mais plutôt celle d'un échange, où les citoyens du secteur Saint-François auront l'occasion de poser des questions et de souligner au député leurs préoccupations particulières.

Il y en a 11,000 dans la région de Montréal

La SCHL veut se défaire de 1,034 logements à Laval

par François
BERGER

La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) va se défaire, au cours des cinq ou six prochaines années, des immeubles d'habitation qu'elle possède à Laval et ailleurs dans la région de Montréal.

La SCHL possède et gère directement 1,034 unités de logement sur l'île Jésus. Dans la région métropolitaine de Montréal, l'organisme fédéral possède 11,000 unités de logement, 4,000 dans le reste du Québec et 5,000 ailleurs au pays.

Un programme de vente de la majorité de ces unités de logement a été mis sur pied en novembre dernier par l'ex-ministre d'Etat aux Affaires urbaines du Canada, M. Barney Danson.

Les déficits annuels d'opération que la SCHL doit essayer pour maintenir cet important portefeuille de logements ont poussé Ottawa à en décréter la vente.

Ces unités d'habitation sont en majorité des projets que la SCHL a dû reprendre en main au cours des dernières années en raison des faillites d'entreprises auxquelles elle était associée en vertu de la Loi nationale de l'habitation (Loi destinée à stimuler la construction de logements par l'implication des fonds publics dans le financement complet ou partiel de projets).

En 1977, la société de la Couronne compte vendre 1,500 des 11,000 unités de logement de la région métropolitaine.

A Laval, cela signifie la vente d'une centaine d'unités, réparties dans cinq immeubles (la SCHL en opère dix à Laval).

La plupart des immeubles gérés par la SCHL, à Laval, sont de petits projets d'une douzaine et d'une trentaine d'unités. Le plus important est la "Résidence du souvenir", un complexe de 448 unités de logement dans lequel l'organisme fédéral a investi plusieurs millions de dollars depuis qu'elle l'a repris en 1971. La "résidence du souvenir", située à Chomedey, devrait être vendue en 1979 ou 1980.

"D'ici cinq ou six ans, nous aurons vendu la majorité des 1,034 unités que nous possédons à Laval", a déclaré à LA PRESSE M. Jean-Guy Tanguay, du bureau des propriétés immobilières de la SCHL.

La vente est déjà commencée. La SCHL a fait des appels d'offre pour certains immeubles et elle en fera d'autres.

Qui achètera?

"Nous allons d'abord offrir les logements à des organismes sans but lucratif, afin de préserver l'aspect "logements sociaux" de ces habitations", a noté M. Tanguay, qui semble cependant peu enthousiaste de ce côté.

"Nous allons d'abord offrir les logements à des organismes sans but lucratif, afin de préserver l'aspect "logements sociaux" de ces habitations", a noté M. Tanguay, qui semble cependant peu enthousiaste de ce côté.

Il est aussi question que la SCHL offre son portefeuille de logements à la Société d'habitation du Québec (SHQ). "Les négociations en ce sens n'ont pas encore commencé", a indiqué M. Noël Guilbault, directeur du bureau régional du Québec de la SCHL.

Nous n'allons pas vendre tous nos logements", de dire M. Guilbault, qui nie que le programme de vente en soit un d'envergure. Selon lui, la vente de certains immeubles va permettre de rendre plus efficace la gestion du portefeuille de logements de l'organisme et de diminuer les coûts d'opération. La vente d'immeubles devrait



Photo Pierre McCann LA PRESSE

La "Résidence du souvenir" est le plus important complexe d'immeubles d'habitation géré par la SCHL à Laval et l'un des plus importants de la société fédérale dans la région de Montréal. D'ici quelques années, la SCHL s'en défera.

s'échelonner sur 10 ans, a-t-il dit.

Un bon nombre des logements vont être repris par l'entreprise privée, qui ne pourra envisager un rendement sur le capital supérieur à cinq pour cent, selon M. Jean-Guy Tanguay.

Dans le cas d'achats par des particuliers ou des compagnies privées, on peut s'attendre à de fortes augmentations des loyers.

Les loyers payés par les locataires habitant les logements de la SCHL sont inférieurs aux prix du marché dans des proportions variant de 15 à 35 pour cent. En principe, ce sont des familles à revenus moyens (de \$10,000 à \$16,000 selon les critères de la SCHL) qui occupent la majorité des uni-

tés de logement.

"Les loyers pourraient être ramenés graduellement aux prix du marché selon un échancier applicable sur plusieurs années", a dit M. Tanguay en précisant que chaque vente fera l'objet d'études particulières.

Actuellement, le maintien de bas loyers coûte quelque \$12 millions par année à la SCHL dans la seule région de Montréal.

Il est à noter que la valeur marchande des 11,000 unités de logement de la SCHL, réparties dans 92 immeubles ou complexes d'immeubles dans la région métropolitaine, dépasse les \$150 millions. Environ 5 pour cent de ces unités de logement sont occupés par les personnes âgées.



**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O O D
MARC COSSETTE B A O O D
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL

- 3425 rue St Denis (Métro Sherbrooke)
- POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
- CENTRE MEDICAL ST URBAIN
3875 rue St Urbain (Avenue des Pins)
- 5004 Boul St Laurent (Boul St Joseph)

LAVAL

- POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
300 est Boul de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

845-4221

Plus de \$1,000 par logement

La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) s'est engagée, en 1976, à subventionner les loyers de 1,625 unités de logement, une baisse de 12.5 pour cent par rapport à l'année précédente.

La société fédérale prend en charge une partie du loyer de certaines unités de loge-

ment nouvellement construites afin de décharger d'autant les locataires, qui ne peuvent supporter des loyers élevés.

L'intervention de la SCHL, qui peut aller jusqu'à une subvention de \$100 par mois par logement, a pour effet de maintenir les loyers à des prix 20 pour cent inférieurs à

ceux du marché ou à ceux qui seraient en vigueur sans subvention.

Cette aide est accordée directement aux promoteurs qui ajustent les loyers en conséquence.

En 1976, l'aide aux loyers a été de \$86 par mois en moyenne, comparativement à une moyenne de \$74 en 1975, alors

que la SCHL subventionnait 1,857 unités.

Sur une base annuelle, les locataires des logements subventionnés ont été soulagés du paiement de \$1,032 en moyenne, en 1976, et de \$892 en 1975.

Au total, le programme fédéral a permis aux locataires lavallois d'économiser

\$1.7 million en 1976. En 1975, le total des subventions de la SCHL au niveau des loyers a été à peu près le même, en raison du nombre plus élevé d'unités de logement.

Notons que le nombre inférieur d'unités de logement subventionnées en 1976 a permis de hausser de 16 pour cent l'aide moyenne à chaque loyer.

Services "hors commun" et... "hors prix"

Si chacun des 15,000 abonnés du téléphone des circonscriptions de Terrebonne, Mascouche, Laval-Est, Sainte-Anne-des-Plaines et Mirabel devait se prévaloir des nouveaux services offerts par Bell Canada grâce aux centres de commutation électronique, la compagnie emploierait des revenus supplémentaires de plus de \$2 millions par années.

L'abonné, lui, devrait déboursier plus de \$12 par mois, en plus de son tarif de base habituel et du prix de ses appels interurbains. Sa facture mensuelle "normale" dépasserait \$25.

Bell a mis en service trois centres de commutation électronique SP-1 ("Stored Program" ou programme emmagasiné) dans son district nord au cours des dernières années.

Celui de Terrebonne a coûté \$6 millions en 1976.

En plus d'assurer une meilleure qualité de transmission des conversations téléphoniques, le nouveau système, mis au point par les laboratoires de recherches Bell-Northern, offre une gamme étendue de services: transfert d'appels, mise en attente, conversations à trois, composition rapide.

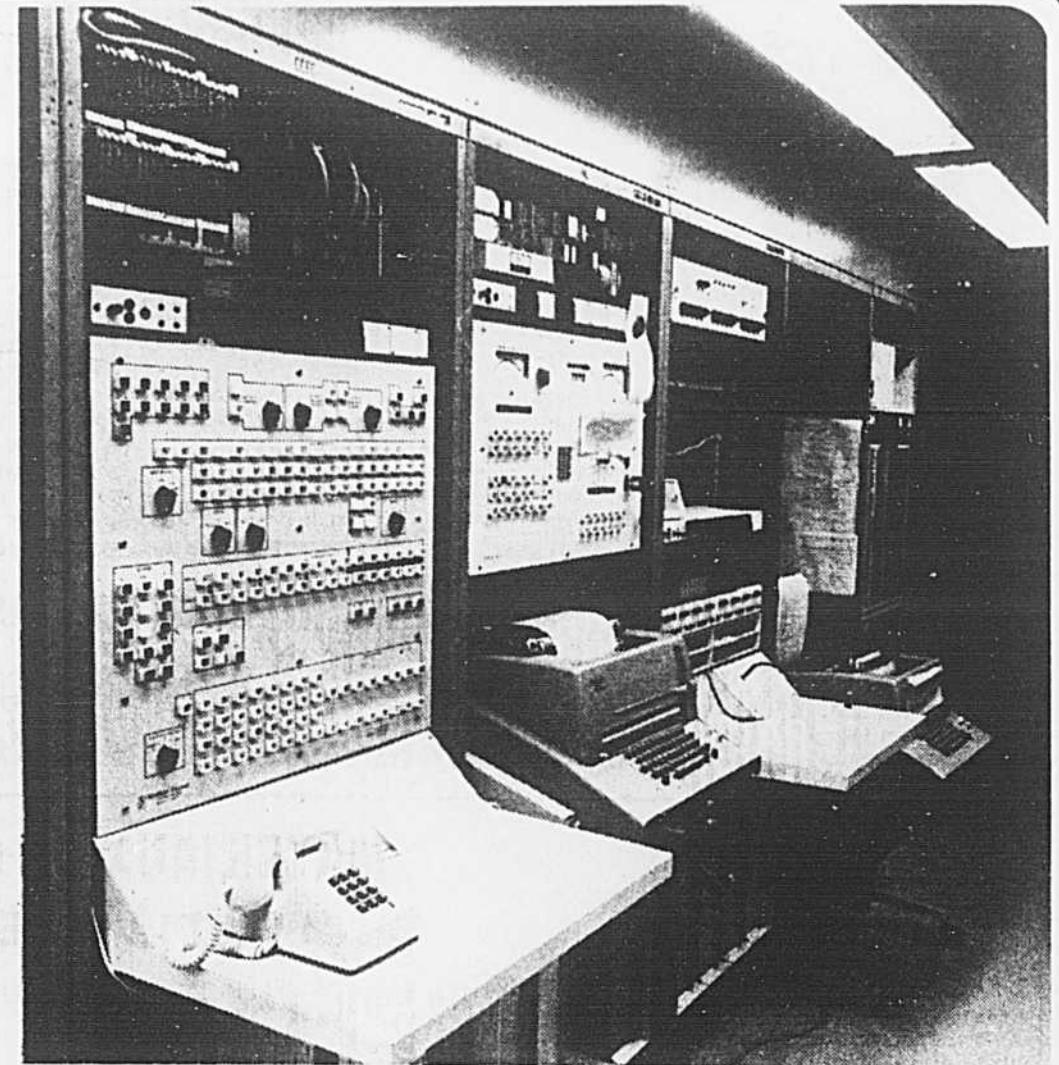
Si un abonné désire bénéficier de ces quatre nouveaux services, il doit déboursier au minimum \$12.35 par mois plus \$10 "d'installation" pour chaque service ("l'installation" consiste en la programmation de l'ordinateur en fonction du service demandé).

Il en coûte \$2.50 par mois pour bénéficier du service de transfert d'appels: cheminement des appels d'arrivée à un autre numéro du secteur local.

La mise en attente coûte \$2.95 par mois: ce service signale à l'abonné qu'il a un autre appel et lui permet d'y répondre en maintenant le premier appel en attente.

Le service multiplex permet la participation d'un troisième abonné à une conversation en cours. Son prix: \$4.20 par mois.

Enfin, le système SP-1 permet de faire certains appels locaux et interurbains au moyen de quelques chiffres au lieu de numéro complet. Il s'agit de la composition rapide, où l'abonné ne signale que deux chiffres au lieu de sept. S'il rejoint ainsi de un jusqu'à huit abonnés, il paiera un tarif mensuel de \$2.70 et s'il rejoint de neuf à



L'ordinateur au service de la téléphonie. Le centre de commutation téléphonique SP-1 (celui de Terrebonne sur notre photo) permet d'offrir de tout nouveaux services aux abonnés.

trente abonnés, l'usager déboursera \$4.20 par mois.

Selon M. Guy Perreault, directeur du district nord

chez Bell, seuls quelques abonnés se prévalent de ces services. Il s'agit surtout d'hommes d'affaires et de

professionnels... les seuls qui peuvent se payer de tels services "hors-commun" et... "hors-prix".

Gestion de la PME

L'Association des hommes d'affaires de Laval et la Banque fédérale de développement (BFD) organisent conjointement un séminaire de gestion de la petite entreprise.

Ce séminaire, qui doit réunir une trentaine d'hommes d'affaires de la petite et moyenne entreprise lavalloise, a pour but de sensibiliser les participants à la gestion d'une entreprise de petite envergure qui nourrit des

Le séminaire se tiendra, le lundi 7 mars, au restaurant Le Toit rouge, à Chomedey.

Les services de gestion-conseil de la BFD (ancienne Banque d'expansion industrielle) organisent de tels séminaires depuis plusieurs années afin de faire connaître les services de la banque dans le monde des affaires.

La BFD se spécialise dans le financement de PME qui ont de la difficulté à obtenir crédit auprès des autres institutions financières.

\$2 millions à Laval-Ouest

Un groupe d'hommes d'affaires lavallois s'appête à investir quelque \$2 millions dans le quartier Laval-Ouest en y construisant un centre commercial de voisinage et un édifice à bureaux.

Le groupe Urbaco entend redonner une nouvelle vocation communautaire au quartier Laval-Ouest, un secteur "... négligé dans les aménagements urbains des quinze dernières années". stipule

une étude de marché effectuée par la firme N. Saint-Pierre & Ass. Inc.

Le nouveau centre commercial, le deuxième du genre à Laval-Ouest aura une superficie de 20,000 pieds carrés et doit être érigé au coût de \$1.2 million, boulevard Sainte-Rose. Quant à l'édifice de 8,000 pieds carrés qui doit abriter des services paramédicaux, il coûtera un demi-million de dollars.

Les travaux doivent débuter au printemps, a indiqué M. Emery Marcoux, architecte du projet.

Le centre commercial, qui comprendra une dizaine d'établissements, s'imbriquera dans le développement d'un nouveau noyau d'activités communautaires qui desservira, selon les promoteurs, la population en majorité ouvrière de Laval-Ouest, Sainte-Dorothée, Fabreville et Saint-Eustache.

Poussière sur la ville

par André PÉPIN

De la neige grise, des automobilistes se précipitant aux lave-autos, des parquets sales et des piétons qui étouffent, voilà ce que l'on peut constater dans le secteur de la fameuse carrière Demix. Obligés de subir la situation, plusieurs Lavallois rêvent à la prochaine tempête de neige qui apportera une fraîcheur momentanée.

Les retombées de poussière sont telles, certains jours où l'humidité est plus importante, qu'il est impossible de séjourner à l'extérieur. Les enfants se retrouvent devant la télé, reconnaissants d'entendre Fanfan Dédé leur parler des beautés de la nature. Inutile de songer à la "participation", le

souffle manque au coureur!

Si la situation inquiète en hiver, elle sème le désarroi à l'été, durant les périodes de chaleur suffocante.

Demix

Du côté de Demix, même si l'on ne veut rien précipiter, le directeur général, M. Jean Lemieux précisait, il y a quelques jours, que le projet de relocalisation serait annoncé d'ici quelques mois et que des mesures sont déjà prises pour diminuer le plus possible la pollution par la poussière.

Malgré toutes ces bonnes intentions, le paysage du secteur ne suggère que la désolation. Personne ne pourrait entretenir le goût



d'améliorer l'aspect de sa propriété, la vie étouffant dès qu'elle montre le nez.

Entre-temps, les propriétaires de lave-auto et de blanchisseries se frottent les

mains de contentement. Félix Leclerc n'a pas vécu dans le secteur, lui qui disait un

jour: "Je suis riche puisque j'ai une fenêtre". Encore faut-il qu'elle soit propre.



CARRIÈRE & LEFEBVRE Inc.

309, MONTÉE DU MOULIN, LAVAL-DES-RAPIDES Tél.: (514) 381-7456

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÇA VAUT LA PEINE DE SE DÉPLACER

SPÉCIAL D'ISOLATION



**LAINES DE FIBRE DE VERRE
JOHNS-MANVILLE**
2 1/2" \$ 75 / 1,000 pi. carrés
3 1/4" \$ 105 / 1,000 pi. carrés
4 1/2" \$ 125 / 1,000 pi. carrés
7 1/4" \$ 198 / 1,000 pi. carrés

STYROFOAM 4' x 8'
1/2" \$ 145 feuille
1" \$ 289 feuille
1 1/2" \$ 435 feuille
2" \$ 579 feuille

PLANCHES DE GYPSE
3/8" x 4' x 8' Ord. \$ 316 feuille
1/2" x 4' x 8' Ord. \$ 336 feuille
1/2" x 4' x 12' Ord. \$ 499 feuille

PAPIER ALUMINIUM
36" x 500 pi. car. \$ 795 roul.

CONTREPLAQUÉ
3/4" x 4' x 8' STD embouté \$ 1199 feuille

PARTICULE
3/8" x 4' x 8' \$ 544 feuille

**PAYEZ ET
EMPORTEZ
381-7456**

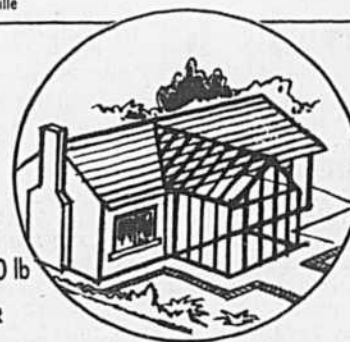


**BARDEAUX
D'ASPHALTE**

\$ 1795 — 210 lb

**STUC INTÉRIEUR
DÉCORLITE**
\$ 695 — 25 lb

PLÂTRE DE PARIS
\$ 225 — sac 50 lb



COLOMBAGES

2" x 3" x 8' \$ 85 le morceau

2" x 4" x 8' \$ 125 le morceau

Aussi disponibles: ten test noir polythène, produits de toiture, bois, plywood, styrofoam bleu.



Un coin de Mon Pays



Futurs Mariés

Spécialiste de la photographie de mariage en couleur

Photographie Unie

s'occupe de tous vos préparatifs de mariage

- Photographie
- Discothèque mobile
- GÂTEAU de noces
- Faire-part
- Fleurs
- SALLE DE RÉCEPTIONS
- Voitures

MONTREAL • LAVAL • RIVE SUD

UN SEUL NUMÉRO 279-2787

Spécial Mariée 77
12 PHOTOS EN
COULEURS 8 x 10

Album compris

\$139



Photo Paul-Henri Talbot — LA PRESSE

Ne pas s'y aventurer avec des poids lourds s.v.p. Enjambant la rivière des Mille-iles, ce petit pont très original dans le secteur Saint-François débouche sur le boulevard des Mille-iles. Un petit cachet rural de la belle province.

FUTURS MARIÉS

10% d'escompte sur les prix des catalogues pour vos faire-part de mariage. Prenez rendez-vous en appelant

473-0646

(aussi pour anniversaire de mariage)

service A LA CARTE
la presse
LAVAL
Tel.: 285-7233

DEMANDE DE PROPOSITION pour la location de locaux au



Centre Local de Services Communautaires **LAMATER**

(21,500 pieds carrés de plancher disponible ou à construire)

Les promoteurs-constructeurs privés, para-publics ou publics pourront obtenir le cahier de demande de propositions au C.L.S.C. LAMATER situé au: 987, boulevard Moody, à Terrebonne.

CONDITIONS:

Un montant de \$50 non-remboursable est exigé pour obtenir le cahier de demande de propositions avant le 15 mars 1977.

OUVERTURE:

Les propositions des promoteurs-constructeurs seront reçues à l'attention de: Mathieu Lafrance, directeur général du C.L.S.C. Lamater, au 978 boulevard Moody, à Terrebonne, avant 15:00 heures le 6 avril 1977. Les propositions seront ouvertes en présence de représentants du conseil d'administration du C.L.S.C. et des promoteurs seulement.

Pour renseignements supplémentaires, s'il vous plaît communiquer avec le directeur général du C.L.S.C.:

Téléphone: (514) 471-2881

CHIROPRACTICIEN

Une colonne vertébrale en forme
une meilleure santé...

GILBERT CARON

Édifice de la Banque d'Espagne
Près du centre d'Achats Saint-Martin
3808, rue Notre-Dame, (angle boulevard Labelle)
Chomedey, Laval

681-9441



PLANIFICATION

DESIGN ARCHITECTURAL

Décoration commerciale et résidentielle

ROY, SERGERIE INC.,

designers, consultants en architecture
411 Côte nord, SAINTE-THERÈSE, Québec J7E 4H5

430-5396



**CLAUDE BOILEAU
CHESTERFIELD LTÉE**

**LA BOUTIQUE DU MEUBLE
DE DISTINCTION**

8570, BOULEVARD PASCAL-GAGNON, MONTRÉAL, P.Q.

Une douche froide pour le printemps

par Lisa BINSSE

Le printemps, précurseur de jours plus cléments, signale également l'arrivée des comptes de taxes et à Sainte-Thérèse ceux-ci risquent d'avoir l'effet d'une bonne douche froide.

Car, malgré une baisse du taux de base, les taxes vont subir une hausse d'environ 15 p. cent et même jusqu'à 20 p. cent dans certains cas suite à l'augmentation de l'évaluation de la ville qui a plus que doublé depuis l'an dernier.

Le maire Jean Blanchard, conscient que cette hausse risquait de surprendre et de déplaire, a tenu à l'expliquer lors d'une conférence de

presse la semaine dernière.

Le budget 1977 est de \$5,740,000 comparativement à \$5.5 millions en 1976, soit une augmentation d'environ 13.5 p. cent. Le taux de taxe qui était de \$1.92 l'an dernier baisse à \$1.12 dans le nouveau quartier et à \$1.26 dans l'ancien.

Rôle d'évaluation

Une des causes principales de cette hausse est le nouveau rôle d'évaluation pour Sainte-Thérèse qui a été préparé au cours de l'année 1976. Le montant total d'évaluation est passé à \$170,000,000, soit plus que le double de l'ancienne évaluation.

M. Blanchard expliquait lors de sa conférence de presse que cette nouvelle évaluation reflète la réalité de 1976.

L'évaluation individuelle de chacune des propriétés de même que l'évaluation globale des immeubles à Sainte-Thérèse ne reflétaient pas cette réalité car le rôle avait été préparé en 1970 pour l'année 1971 suivant les normes d'évaluation de l'époque.

"Avec l'inflation que nous avons connue et que nous connaissons encore, déclarait M. Blanchard, inutile de dire que ces normes sont devenues désuètes."

La hausse varie

La hausse de taxes individuelle dépend de la hausse de l'évaluation foncière de chaque propriété. Dans certains cas cette évaluation aurait triplé.

M. Blanchard a souligné que le nouveau rôle d'évaluation n'a rien eu à voir avec la préparation du budget sauf pour déterminer le taux de la taxe générale et de la taxe spéciale.

Le budget a été préparé en fonction des besoins de Sainte-Thérèse, disait le maire qui a également cru bon d'expliquer le pourquoi des hausses de dépenses à différents postes.

Entre autres, à l'administration générale, les dépenses prévues cette année se chiffrent à \$632,000, soit une augmentation de 33 p. cent.

M. Blanchard a déclaré cependant que cette hausse "comprend une somme de \$65,000 (un peu plus que 1 p. cent du budget) qui est une provision pour dépenses imprévues. En enlevant ce montant de \$65,000 qui ne sera peut-être pas dépensé, nous obtenons qu'une augmentation réelle de 19 p. cent."

Raisons

Le maire a mentionné que cette hausse était imputable à l'augmentation des bénéfices marginaux tels que assurance-maladie, régie des rentes, accidents de travail, etc., l'augmentation des coûts et l'augmentation normale des salaires.

La plus forte augmentation des dépenses provient des frais de financement.

Cette augmentation, selon M. Blanchard, s'explique par le fait que Sainte-Thérèse doit commencer à rembourser en 1977 des emprunts par émission d'obligations qu'elle a dû faire l'année dernière pour

payer des travaux d'entrevue qui avaient été faits au cours des années antérieures.

A elle seule, cette augmentation de \$271,400 représente tout près de 40 p. cent de

l'augmentation totale du budget, donc tout près de 40 p. cent de la hausse des taxes.

Changement de perception

M. Blanchard a également annoncé au cours de sa conférence de presse une nouvelle méthode de perception de la taxe d'eau et de la taxe pour la cueillette des ordures ménagères qui sauvera des "montants appréciables en administration".

Le Conseil a décidé d'inclure sur le même compte la taxe d'eau et de disposition des ordures ainsi que la taxe foncière. Dorénavant, le propriétaire, au lieu du locataire, sera responsable du paiement de la taxe d'eau.

Les propriétaires devront préparer leurs baux en conséquence et y inclure une clause relative au paiement de cette taxe d'eau.



photo Pierre McCann, LA PRESSE
Le maire Jean Blanchard explique la hausse de taxes que subiront cette année les contribuables de Sainte-Thérèse.



ROY, RACINE & ASSOCIÉS

Ingénieurs-conseils
460, boul. Chomedey, Ville de Laval, Québec.

Tél.: 681-9207

Chaussures Pierre Quintal Inc.

AJUSTEMENT

Pour toute la famille

2941, BOUL. DE LA CONCORDE
DUVERNAY, LAVAL (514) 661-7584

CESSEZ DE FUMER!

COMBATTEZ L'INSOMNIE... LE STRESS
L'ALCOOL... SUIVEZ VOTRE DIÉTÉ

JE PEUX VOUS AIDER!
ANDRÉ CALUORI
HYPNOLOGUE
667-8313

BUNGALOWS

MAISONS MODÈLES
Rue Hodga et 7e Avenue, Sainte-Dorothée

Visites sur rendez-vous
689-5832

Naden & Frère Inc.
Entrepreneurs généraux

1443, Bord-de-l'Eau,
Sainte-Dorothée, Laval

HYPNOTHÉRAPIE - PSYCHOTHÉRAPIE
SERVICE DE RÉADAPTATION SOCIAL



CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE
en
PARA-PSYCHOLOGIE

GERRY OTIS, H.P.
Président
DÉTENTE-RELAXATION

2135, boul. Lévesque
Duvernay, Laval
Tél.: 387-0451
683-4359

VOUS RÊVEZ D'UN FOYER...

NOUS OFFRONS:

- Un vaste choix de plus de 100 modèles
- Installation complète
- Garantie de fonctionnement
- S'installe dans n'importe quelle pièce, maison neuve, vieille ou en construction.
- Venez voir nos spécialistes-âtriers.



SPÉCIAL DE MARS
10% DE RABAIS
SUR TOUS NOS
MODÈLES



LES MAÎTRES DE L'ÂTRE LTÉE,

1456 ouest, rue Sauvé — Centre d'achats L'Acadie-Sauvé
Montréal. Tél.: (514) 331-6783-86-88

NOUVELLE SALLE DE MONTRE:

GALERIES DÉCOR ANJOU
GALERIES ANJOU, VILLE D'ANJOU
Tél.: (514) 353-2640

les p'tites nouvelles

par André CÉDILOT
et André PEPIN

Journée de la femme

Le dimanche 6 mars, la Journée de la femme, ça se fête à Laval. Au cégep Montmorency, à compter de 13h15, des activités, susceptibles d'intéresser la gent féminine sont prévues. Des vidéos seront présentées pour illustrer la lutte des femmes dans le monde ouvrier. Des discussions permettront à toutes de s'exprimer sur le sujet.

Des garderies sont prévues sur les lieux, garderies qui ont pour but de bien faire valoir la nécessité d'un tel apport dans notre société.

Le souper est prévu pour 17 heures. Les participants sont priés d'apporter leur repas, en prenant note que les adultes et les enfants ne seront pas ensemble pour cette période. Durant la période du repas, différents stands permettront aux participants de se renseigner sur différents sujets d'actualité.

En soirée, suivi d'une autre discussion, sera présenté le vidéo Shanghai, illustrant la vie des femmes en Chine. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mme Suzanne Deschênes au numéro 688-1804.

Un grand hôtel

Le projet d'un complexe hôtelier au Carré Laval, complexe important puisqu'il devrait offrir 600 chambres, intéresse la firme Sheraton au plus haut

point, selon les promoteurs.

La firme spécialisée en hôtellerie s'intéresse non seulement à la construction mais aussi à l'opération de l'hôtel.

Toutefois, des études prouvent que Laval, actuellement, ne pourrait supporter qu'un complexe de 250 chambres environ. Il faudrait donc procéder par étapes pour la concrétisation de l'objectif.

Un document préparé par les promoteurs du projet Carré Laval démontre que le parc industriel de la ville, en se développant, aurait recours à 70% de la capacité du complexe hôtelier, tandis que l'industrie touristique, les congrès et autres activités retiendraient la balance du potentiel.

Les études de la ville: "qu'ossa donne"...

L'administration municipale de Laval se targue à tout vent et à tout venant de plani-

fier, d'étudier minutieusement tous les gestes qu'elle pose. Et c'est fort louable ainsi.

Il arrive toutefois occasionnellement, pour ne pas dire assez régulièrement, que les citoyens se demandent "qu'ossa donne".

Le plus récent exemple: l'insonorisation de la salle de conférence du quartier-général de la police de Laval, sur la 2e Rue, dans le secteur Laval-des-Rapides.

Selon une estimation préliminaire de l'assistant-directeur du service du Génie, M. Gilles Girard, les coûts de ces travaux s'élèveront à quelque \$3,315.

Pourant, la ville avait longuement "coté" avant de donner le feu vert aux travaux de réfection de l'école Saint-Norbert pour la transformer en un immeuble à l'usage des policiers. Mais il semble qu'on ait oublié de rendre à l'épreuve des oreilles indiscrettes la salle où le directeur de police réunit ses hommes "dans les grandes occasions".

Un autre exemple pour le moins cocasse, toujours à la police, est le retour des membres de la division du transport au 55 boulevard des Laurentides, dans le quartier Pont-Viau, exactement là où ils se trouvaient avant d'emménager eux aussi dans les locaux de l'école Saint-Norbert.

Curieuse planification, hein, mais c'est exactement la vérité!

Hausse salariale de 21.5 p. cent acceptée

La Régie des mesures anti-inflationnistes vient d'approuver la hausse des rémunérations de 21.5 pour cent accordée à ses pompiers par l'administration municipale de Laval.

En vertu de cette entente, on le sait, les pompiers "première classe" de la municipalité ont porté leur salaire à \$16,300, soit un écart de \$495 avec leurs homologues de Montréal.

Pour justifier sa décision, le président de la Régie, M. Robert DeCoster, s'est justement appuyé sur le lien historique qui a toujours existé entre les conditions de travail des pompiers de Laval et ceux de la grande métropole.

Rappelons que les pompiers pourront négocier à nouveau cette entente salariale, dès le 26 avril prochain. Quant aux clauses normatives, elles arrivent à terme à la même date, en 1978.

Un conseil d'ami

En raison des travaux qui se poursuivent sur le boulevard des Laurentides, à la hauteur du boulevard Cartier, à Laval-des-Rapides, il est recommandé à tous les automobilistes d'emprunter une autre artère de circulation, surtout les jeudis et vendredis soirs.

Par ces soirs "de magasinage", il n'est en effet pas rare pour les automobilistes d'attendre de longues minutes avant de franchir la courte distance du "tortueux" chemin balisé aménagé en attendant la fin des travaux.

Pour plus de précisions, signalons que la circulation est plus spécialement congestionnée en direction sud, à cause du croisement des véhicules qui circulent boulevard des Laurentides et ceux qui débouchent du boulevard Cartier.

Un petit conseil, donc, évitez cette voie pour quelques semaines encore, à moins que la patience soit votre qualité première.

ville viennent en effet de hausser le tarif de tous les billets distribués par les policiers à des contrevenants aux règlements de circulation en vigueur dans les limites de Laval.

Ainsi, il en coûtera dorénavant \$10 et \$5 respectivement pour avoir stationné son véhicule dans une zone interdite, ou encore plus longtemps que permis par les panneaux indicateurs.

Pis encore, si le remorquage dudit véhicule est nécessaire pour dégager la voie, son propriétaire devra payer \$15 comme pénalité. Et ce, en sus évidemment des frais à déboursier pour le touage.

Il en coûtera par ailleurs \$20, au lieu de \$13 comme auparavant, pour tout automobiliste surpris à omettre un signal d'arrêt ou un feu rouge; à effectuer un virage en U; ou encore à excéder la vitesse permise.

Quant à toutes les autres amendes pour des infractions relatives à un règlement municipal de circulation, elles s'élèveront à \$15.

Tous ces tarifs seront imposés dès que les nouveaux calepins de billets remis aux policiers auront été achevés d'imprimer. "Ce qui ne devrait pas tarder à se faire car la commande a été donnée il y a un bon bout de temps déjà", a indiqué un porte-parole de l'hôtel de ville.

Chèques sans provision

Tous les commerçants qui n'ont pu encaisser des chèques signés par Marie-Rose Despaties sont priés de communiquer avec l'escouade des fraudes de la police de Laval.

Déjà, les enquêteurs ont en main six chèques dont les montants varient entre \$55 et \$504, mais ils croient fermement que plusieurs autres pourraient être en circulation.

Ceux qui désireraient de plus amples informations relativement à cette affaire peuvent communiquer avec le lieutenant-détective Maurice Lowe, de la section des enquêtes criminelles de la police de Laval à 687-2325.

Réélu par acclamation

L'exécutif syndical des employés de bureau de ville de Laval sera le même pour deux ans encore, n'ayant reçu aucune opposition à sa réélection lors du scrutin qui devait se tenir parmi ses quelque 550 membres.

Ainsi, M. Jean-Pierre Sénécal se retrouve toujours au poste de président, Pierre Blondin, à la vice-présidence, Guy Ménard, comme trésorier, Lise Duplessis, secrétaire, et Jean Brunelle, secrétaire administratif.

On sait que les cols blancs ont accepté l'an dernier un contrat de deux ans, mais une cause stipule que l'entente salariale est renégociable après la première année.

Hausse des amendes

Les automobilistes qui empruntent les rues de Laval ne devront pas se surprendre d'avoir à payer plus cher pour acquitter l'amende d'une prochaine infraction à un règlement de circulation de la municipalité.

Les dirigeants de la

Terrebonne impliquée dans un développement régional

La ville de Terrebonne est développée "à presque 95 p. cent" et son maire, le Dr François Paquin, est d'avis que le développement futur sera assez limité à court terme. A long terme, il est plus optimiste et il n'écarte pas une fusion avec la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne dans une dizaine d'années.

C'est du moins l'avis qu'il a exprimé récemment lors d'une entrevue accordée à Laval LA PRESSE et au cours de laquelle il a donné un aperçu rapide des aspirations et des problèmes de cette ville de 12,000 âmes réparties sur un territoire de 1.57 mille carré.

"Quand j'ai pris le contrôle de la mairie de la ville à mon deuxième terme en 1972, on avait épousé un déficit de \$125,000 suite à de fortes tempêtes de neige et un enlèvement trop poussé de la neige. Au lieu de combler ce déficit en cinq ans, on l'a comblé en un peu moins de deux ans et depuis, on a toujours des surplus."

Longue expérience

M. Paquin, qui est maire de Terrebonne depuis 10 ans et impliqué dans l'administration de cette ville depuis 13 ans, a déclaré qu'il attend toujours la réaction des citoyens suite à l'augmentation d'environ 15 p. cent du compte de taxe.

Il a expliqué que le taux de base avait baissé, passant de \$1.30 à \$0.98 le \$100 d'évaluation, mais "par contre, comme on a une évaluation scientifique maintenant, l'évaluation foncière a augmenté de 30 à 40 p. cent."

Pour combler cette augmentation, estimait le maire, il aurait fallu baisser le taux de base à \$0.84.

Le budget de 1977, qui totalise \$3,492,912, a augmenté de 10 p. cent comparativement à celui de l'an dernier.

Projets

Parmi les projets d'envergure prévus à Terrebonne, M. Paquin a mentionné la construction du poste de pompiers en commun avec la paroisse

Saint-Louis-de-Terrebonne et Lachenaie.

"Ce n'est pas juste un projet. Ça va être une réalité. Les travaux vont débiter à la fin du mois de mars."

Le projet qui semble lui tenir le plus à cœur cependant est celui de l'agrandissement de l'usine de filtration, un projet de \$3.6 millions dont vont surtout bénéficier les villes de Lachenaie, Mascouche et la paroisse Saint-Louis.

Comme ce projet fait suite à une ordonnance provinciale, "nous demandons un octroi considérable avant de signer le contrat."

La première ordonnance

Les textes sont de Lisa BINSSE

date presque de 11 ans pour Lachenaie et Mascouche et par la suite pour Saint-Louis-de-Terrebonne. La nouvelle ordonnance date de l'an dernier.

Aucun besoin

"Ce projet n'est pas pour Terrebonne, soulignait le maire, parce que pour la ville de Terrebonne, de l'eau on en a suffisamment. On a une capacité de quatre millions de gallons d'eau par jour et on en consomme environ deux mil-

lions de gallons, deux millions et demi en été.

"Mais on a reçu une ordonnance de Québec pour desservir Lachenaie, Mascouche et Saint-Louis, trois municipalités qui ont connu un développement intense depuis trois et quatre ans."

L'usine elle-même n'a pas grandi et en hiver, "on boucle, on va à pleine capacité. Mais au printemps, au mois de mai, la demande est tellement forte avec les piscines, l'arrosage des gazons et puis la chaleur, que là on manque d'eau."

Espoir d'aide

M. Paquin espère que Québec va aider. La ville a déjà reçu un octroi automatique de 25 p. cent de la Centrale d'hypothèque et de logement et il espère bien recevoir un octroi substantiel du ministère des Affaires municipales.

"C'est une urgence et c'est leur urgence à eux."

Dans le cas d'un refus, le maire envisage une autre alternative qui serait de former une commission inter-municipale. Cependant, ceci implique un changement de la loi "car actuellement, une commission inter-municipale ne peut pas faire d'emprunt à son nom propre."

"Il faudrait que la loi change et qu'une telle commission ait des pouvoirs d'emprunt au nom des différentes municipalités concernées. Parce qu'en réalité ces emprunts-là devraient être faits par les municipalités qui demandent l'expansion. Nous on n'en a pas besoin."

Plan directeur

L'ordonnance de Québec de l'an dernier exigeait également un plan directeur d'aqueduc régional pour les quatre municipalités en cause afin de prévoir la distribution de l'eau.

"Ce n'est pas tout de doubler la capacité de notre usine, expliquait M. Paquin. Il faut avoir des conduites suffisantes pour conduire l'eau dans ces municipalités-là."

"A Mascouche, je pense que leur conduite est beaucoup trop petite. Dans Saint-Louis-



M. François Paquin

de-Terrebonne, ça va prendre une conduite additionnelle."

"Nous nous sommes réunis et nous avons convenu d'accepter de payer au prorata de l'expansion future de la municipalité pour 50 p. cent du coût de l'étude. L'autre moitié est un octroi fédéral. Ça comprend une étude de distribution de tout le réseau, du réseau actuel avec l'expansion future prévue presque jusqu'à l'an 2,000."

Coût

Le coût total de l'étude est de \$44,000 avec \$22,000 d'octroi. Le montant établi pour Terrebonne serait un peu moins que \$5,000.

"Ce sont surtout les trois autres municipalités qui ont besoin de l'étude. Notre réseau est établi, il est connu. Il peut y avoir une petite augmentation à faire mais, puisque qu'on est développé à presque 95 p. cent, on ne pourra pas s'accroître en si grand nombre que ça s'il n'y a pas d'annexion ou de fusion."

Et pour le moment, le maire Paquin dit n'avoir aucune ambition de ce côté-là.

La semaine prochaine: La prévention des inondations et l'île du Moulin

Impasse dans les négociations

11 cols bleus sont suspendus

Onze préposés à la voirie de la Ville de Terrebonne ont fait l'objet d'une suspension de deux jours pour avoir manifesté, présumément avec des véhicules de la ville, vendredi dernier afin de protester contre la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur contrat.

D'ailleurs ces dernières sont «au point mort» depuis vendredi et si l'on croit un porte-parole syndical l'hypothèse d'une grève ne serait pas à écarter, les délais de conciliation étant terminés depuis le 19 février.

En ce qui concerne l'hôtel de ville, l'on se refuse de faire des commentaires sur ce conflit suite à certains incidents récents au cours desquels huit véhicules de la ville auraient été endommagés.

Il semble toutefois que les dommages soient minimes. Aux dires d'un porte-parole de la police il s'agirait plutôt de «sabotage» dans le but d'empêcher la «jouissance» de ces véhicules.

Par ailleurs, jusqu'à ce jour, aucune accusation n'a été portée relativement à ces incidents.

Négociations

Les négociations qui ont débuté en novembre dernier achoppaient sur les demandes salariales, mais selon un porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique, il y avait des ententes paraphées sur presque toutes les clauses normatives.

Or, il semble que la ville ait engagé un négociateur de l'extérieur récemment et celui-ci ne serait pas d'accord avec ces ententes.

Le SCFP demande une augmentation de \$1.20 l'heure et une différence de \$0.10 entre chaque classe de journalier. Le salaire d'un journalier à Terrebonne au 1er juillet 1976 était de \$4.80 de l'heure.

Le contrat de travail des cols bleus est échu depuis le 31 décembre 1976.

M. Paquin explique cette demande par le fait que la police municipale devrait être une police qui fait respecter les règlements municipaux.

"Mais on est obligé également d'appliquer les règlements provinciaux, et même les règlements fédéraux tels que les mauvaises moeurs, etc."

Le coût qui en résulte est exorbitant, de dire le maire, "car en réalité, on ne reçoit pas les amendes. Elles vont à

Québec. Seulement pour aller à la cour de Saint-Jérôme, ça coûte énormément cher. Nos policiers sont payés à temps et demi et il faut leur donner au moins quatre heures même si ça ne dure qu'une heure et demie ou deux heures".

Anti-inflation

"De plus, j'apprends que M. Jacques Parizeau (ministre des Finances) vient de dire qu'il va accepter les augmentations accordées aux corps de

police même si elles sont plus élevées que les normes de la Régie des mesures anti-inflationnistes, étant donné que les pouvoirs de cette commission ne sont plus maintenant que consultatifs."

Si Québec refuse cette demande d'octroi, le maire est conscient que la ville devra payer car "avec la police, il faut être sage pour ne pas avoir une grève du zèle... Et tout va bien dans ce département"

La Ville entend garder ses policiers

La Ville de Terrebonne n'a pas l'intention de se départir de son service de police, qui compte 17 policiers, comme l'a fait Bois-des-Filion pour des raisons financières.

D'ailleurs, le maire M. François Paquin a précisé que la ville, étant régie par la Loi des Cités et Villes, était obligée d'avoir un corps policier. Par contre, Bois-des-Filion est un village, régi par le Code municipal et n'est pas tenu d'avoir un tel service.

Le maire a confirmé cependant que la ville avait l'intention de réclamer une aide financière importante de Québec pour son service de police qui représente 10 p. cent du budget total pour 1977, lequel est de \$3.4 millions.

La moitié du budget

Le budget de la police est de \$346,908 cette année et Terrebonne va demander à Québec "de nous octroyer un bon 50 p. cent de ce budget".

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre

369 Places commerciales,
industrielles (location)

A L'ENSEIGNE DU QUÉBEC

À VENDRE

le Permanent

**POUR VENDRE OU ACHETER
UN IMMEUBLE, NOUS OFFRONS:**

- Service de 1^{er} et 2^e hypothèque
- Service de kiosque unique au Permanent
- Références de nos 130 bureaux à travers le Canada
- Estimation gratuite de votre propriété
- Annonces de votre propriété à la radio
- Système de photo. MLS de la chambre d'immeuble de Montréal
- Système de vente garantie
- Situé au cœur de la ville dans le centre d'achats Laval et au centre d'achats Duvernay

661-5220 681-6491

FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST
COURTIERS

LAVAL, 5 minutes métro, luxueux split-level, garage, 2 sous-sol finis, bar, etc. \$49,900, pas d'agent, 669-1543.

LAVAL, Cottage-maison de rangée, 3 chambres, extérieur aluminium neuf, récemment rénové à l'intérieur et extérieur. Près des autoroutes, autobus, et écoles. Particulier. Pas d'agent, 935-7417 poste 72 (9h-17h) et 687-3504 (après 18h).

LAVAL bungalow 5 1/2, moderne A-1, salle jeux, foyer, 4e chambre, garage niveau patio, comptant minime. Offre. Beuchese courtier 388-1171, 388-5328.

LAVAL OUEST, 5 1/2 pièces, grand terrain paysager. 661-1049.

IMM. LAVAL COURTIERS

LAVAL superbe 8 1/2, libre, départ. PREVOYANCE Courtiers, 727-3747.

LAVAL-DES-RAPIDES: maison détachée, en bon état, 5 pièces, près de l'eau, \$23,500, 667-1698.

LAVAL-DES-RAPIDES triplex neufs, chauffage électrique, garage, stationnement, bas libre, haut loué, 669-0371.

LAVAL-DES-RAPIDES grand cottage, semi-détaché, brique et pierre, sous-sol fini, 3 chambres à coucher. 1 1/2 salle de bain. Prix \$43,700. Communiquer après 16h p.m. 663-5924.

LAVAL-DES-RAPIDES, maison canadienne neuve, foyer, tout électrique, \$45,000, 669-8558.

LAVAL-DES-RAPIDES, triplex semi-détaché, garage, construction 7 ans, libre immédiatement. Prix: \$68,000. Jour: 279-7224, soir: 667-5949.

LAVAL-DES-RAPIDES, duplex pierre et brique, 2-5 1/2, garage, construction 1960, sous-sol possibilité bachelor, \$47,500, pas d'agent, 688-8954.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow neuf, moderne, tout électricité, livraison immédiate du constructeur. \$42,000, 669-8558, 668-0119.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow, rue Desmar-teau, après 6 h. 667-2148.



DELCO

COMPLEXE INDUSTRIEL
DANS LE CORRIDOR
MONTRÉAL-MIRABEL

- De 1000 à 120,000 pi car.
- Prêt pour occupation immédiate
- Pour industrie légère ou entreposage
- Quai de chargement au niveau des camions
- Cicleurs
- Plafond à dégagement de 18'
- Très grand stationnement

Commission assurée aux courtiers

LES CUTTLER

472-2165 472-1389

101 Propriétés à vendre

LAVAL-DES-RAPIDES, cottage semi-détaché, 4 1/2, foyer, paysager, piscine, \$33,900, 688-7891.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow 1976, 5 1/2, chauffage électrique, 2 salles de bain, sous-sol fini, garage, clôture, \$46,500, 687-5445.

LAVAL OUEST, bungalow 4 1/2 pièces, avec sous-sol, chauffage électrique, \$25,000, après 6h 627-3665.

171 Commerces à vendre

ATELIER réparations tondeuses, souffleuses, Ste-Marthe-sur-le-Lac, \$12,000, cause maladie. 622-6667.

211 Argent à prêter

HYPOTHÈQUES 1^{er} et 2^es, bas intérêts, rapides, constructeurs, acheteurs, propriétaires, consolidations, réparations, autres besoins. Confidenciel. 477-5335 jour, soir.

407 Perdu et trouvé

EMMANUEL, Pierre, Evelyn, Olivier, recherchent leur ami berger allemand noir et feu, disparu vendredi, répondant au nom de Gis-card. 661-5909.

511 Instruments de musique

DISCOTHÈQUE mobile Disco-Cho, pour 25e, 30e, soirées sociales, party d'employés et réception de tout genre. Spéciaux pour mariage. 663-8969.

521 Articles de ménage

ENTREPÔT DE MATELAS

Ouvert au public, matelas toutes grandeurs, lits de bronze, salon, cuisine, chambre, aucune offre raisonnable refusée, 9200 Langelier.

327-3840 - 253-9287

616 Couples demandés

Postes ouverts également aux hommes et aux femmes

2 COUPLES sérieux, temps partiel, 2 à 3 soirs par semaine, pour commerce. Informations sur rendez-vous, 681-8615.

804 Décoration

• RÉNOVATION •
• DÉCORATION •
• ARCHITECTURE •

621-3179

806 Portes et fenêtres

ESTIMATION gratuite pour fenêtres et portes, revêtement de corniche, ouvrants et gouttières. 621-0280.

La vie de quartier

Dans le cadre de la série "Nous autres à Laval", des citoyens et divers organismes de Sainte-Rose ont réalisé et produit, conjointement avec le Conseil des média communautaires de Laval, une émission de télévision portant sur leur quartier. Tous les abonnés de Video Cable et Canal 9 sont invités à capter cette émission qui sera diffusée respectivement les 8 et 11 mars, à compter de 20 heures.

"L'URSS, 60 ans après"

Les services aux étudiants du collège de Maisonneuve, en collaboration avec la Société culturelle Québec-URSS, vous invitent à l'exposition "L'URSS, soixante ans après", qui aura lieu du 9 au 12 mars prochain. Cette exposition se tiendra dans la cour intérieure du collège, 3800 est, rue Sherbrooke, à Montréal. Bienvenue à tous.

Danse d'Escadrille

Une soirée de danse, organisée au profit de l'Escadrille 710 de Sainte-Rose, aura lieu le samedi 26 mars, à 20 heures, à l'école Curé-Antoine-Labelle, 216, Laval, à Sainte-Rose. Un orchestre fera les frais de la musique et un permis de la SCPA a été accordé à l'occasion de cette soirée. Le coût d'entrée sera de \$3. Pour de plus amples renseignements: 622-0336 ou 622-6513.

Maniement des armes

Un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu est offert par la Fédération québécoise de la Faune. Ce cours, commandité par l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Mille-Iles, sera dispensé le dimanche 13 mars, de 8 heures à midi et de 12h00 à 17h30, au 82, Grande-Côte, à Boisbriand. Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant au numéro 621-1630.

Six rencontres

Une nouvelle série de six rencontres pour les jeunes couples débutera le dimanche 6 mars prochain. Cette série abordera des thèmes importants de vie conjugale, dialogue, sexualité, travail, enfant, etc. L'entrée sera libre. Pour de plus amples informations: Gilberte ou Guy, à 681-8691.

Les Patriotes dansent

La danse annuelle de l'équipe de "touch-football", Les Patriotes de Sainte-Rose, aura lieu le samedi 12 mars, à compter de 20 heures, à l'école Villemaire, 213, boulevard Sainte-Rose. L'orchestre Prélude et sa disco-mobile feront les frais de la musique. Un permis de la SCPA a été accordé à l'occasion de cette soirée réservée aux 18 ans et plus. Le coût d'entrée sera de \$2.50. Pour de plus amples renseignements: Bernard, à 625-5307 ou Alain, à 622-2448.

Réflexion

Le Conseil de pastorale de la paroisse Saint-Urbain invite la population à des séances de réflexion et de prière qui débuteront le samedi 5 mars prochain, à 16h30. Le tout se déroulera à l'école Simon-Vanier, 1755, rue Dumouchel, à Chomedey (Domaine Renaud). Ces séances se poursuivront le dimanche 6 mars, à 9h45, 11h00 et 12h15 et du lundi au jeudi (7 au 10 mars), à 20 heures. L'animateur sera M. Bélanger, prêtre et directeur du Foyer de charité. Bienvenue à tous.

Danse de l'amitié

Les professeurs de l'école Vallancourt, de Fabreville, sont à organiser une soirée de l'amitié au profit des élèves de cette institution. L'événement aura lieu le samedi 12 mars, à compter de 20 heures, à l'école même, 3516, rue Edgar. La disco-mobile Denise et René fera les frais de la musique et un permis de la SCPA a été accordé pour l'occasion. Le coût d'entrée sera de \$2.50. Les billets sont en vente à l'école Vaillancourt. Pour de plus amples informations: 625-0909.

A Simon-Vanier

Le Comité d'école Simon-Vanier organise une soirée dansante, qui aura lieu le samedi 12 mars, à 21h30, au gymnase de l'école, 1255, Dumouchel, à Chomedey (Domaine Renaud). Cette soirée est organisée au profit des enfants qui fréquentent l'école Simon-Vanier. Une discothèque mobile fera les frais de la musique et un permis de la SCPA a été accordé. Des jeux de société sont également prévus au programme et il y aura des prix à gagner. Le coût d'entrée sera de \$5. Pour renseignements: 681-9144 (jour) et 688-4066 (soir).

Plongée sous-marine

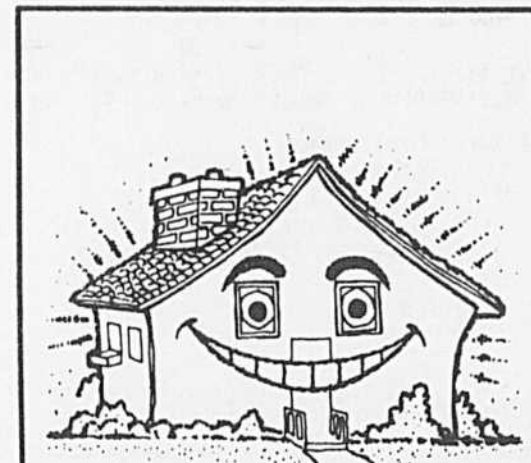
Un cours de plongée sous-marine sera donné aux jeunes gens de 8 à 15 ans possédant déjà un diplôme d'intermédiaire ou de senior de la Croix-Rouge. L'équipement nécessaire sera fourni sur place et le coût de l'inscription sera de \$20. Ces cours seront dispensés à la piscine du Collège Laval les dimanches de 19 à 20 heures, et ce à compter du 27 mars prochain. Pour de plus amples renseignements: 669-1741 ou 669-2755.

Vos communiqués

Tous vos communiqués concernant les spectacles, films, conférences, réunions, expositions, convocations, activités sociales de toutes sortes, services à la population doivent être adressés à Paulette Faille, LAVAL-LA PRESSE, 3, Place Laval, bureau 440, Laval, Qué. H7M 717.

Nous rappelons que les communiqués devant être publiés le mardi doivent nous parvenir au plus tard le vendredi.

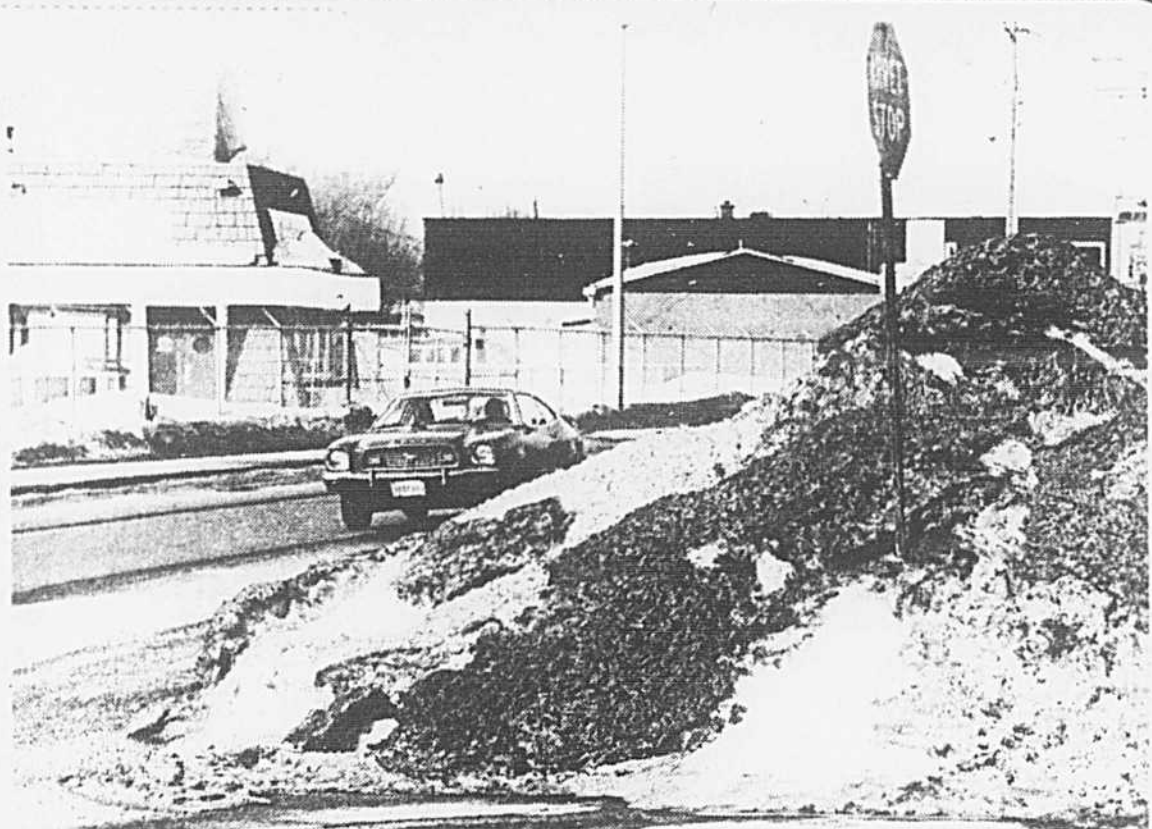
Et les communiqués pour publication le jeudi doivent être à nos bureaux au plus tard le lundi précédent.



VOTRE AFFAIRE EST DANS LE SAC

AVEC LES PETITES ANNONCES

285-7025



photos Pierre McCann, LA PRESSE



Tendez le cou, pointez votre museau... et gare!

par André Pépin

Les congères obstruent considérablement la visibilité aux intersections à Laval. Les automobilistes doivent en effet redoubler de prudence et se fier à dame "la chance" pour risquer l'aventure de montrer le nez sur un boulevard.

Les employés municipaux ne peuvent solu-

tionner le problème et ce, chaque année. Certains efforts sont tentés aux points stratégiques mais une vaste opération de nettoyage semble irréalisable.

Si l'on se fie aux pronostics météorologiques, quelques tempêtes guettent encore les Québécois. Il faudra donc encore patienter quelques semaines avant d'y voir clair en

empruntant les rues de cette ville jeune.

Heureux ceux qui pourront se vanter de posséder une automobile en parfait état au mois de mai.

Et les propriétaires de petites coccinelles se réjouissent: l'absence d'un long nez fait oublier le manque de chaleur à l'intérieur du petit bolide".



La BFD peut-elle vous aider?

**Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise**

Michel Ré
représentant de la BFD sera à Laval le 10
mars 1977
pour vous rencontrer.
Pour rendez-vous: tél.: 254-6073

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



**BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT**

5960 est, rue Jean-Talon
Saint-Léonard, Québec

Laval donne à ses jeunes musiciens une chance de se faire connaître

par **Huguette ROBERGE**

Il y a, à Laval, plusieurs jeunes musiciens professionnels qui n'ont jamais eu l'occasion de se faire connaître dans leur propre milieu. Il y a aussi, à Laval, des mélomanes qui rêvent de pouvoir un jour assister à des concerts et récitals présentés chez eux, dans la deuxième ville d'importance du Québec. Un rêve qui va bientôt se réaliser.

Jusqu'à tout récemment, le secteur de la musique du Service des Loisirs socio-culturels avait été plus ou moins privilégié. Le comité exécutif de Ville de Laval remédiait, la semaine dernière, à cette situation en approuvant un projet qui lui était conjointement présenté par le directeur du Service, M. Jean-Marie Robin, le régisseur des arts, M. Gilles Poirier, et Mme Pierrette Chiasson, animatrice au secteur de la musique.

Dépistage des talents

Une recherche effectuée l'an dernier dans le cadre d'un projet d'initiatives locales (PIL) intitulé "Animation culturelle" avait permis à ses auteurs d'établir une sorte d'inventaire des talents musicaux existant à Laval.

"Les jeunes musiciens ainsi contactés terminaient de longues études dans une discipline musicale donnée ou encore avaient déjà commencé une carrière professionnelle" explique Mme Chiasson. "Ils étaient unanimes à déplorer le peu de ressources à leur disposition pour se faire connaître du public. Un grand nombre s'étaient déclarés fort intéressés à participer à des activités que pourrait organiser la Ville. Et c'est ainsi que le projet de concerts-récitals a démarré."



Photo Paul-H. Talbot, LA PRESSE

Mme Pierrette Chiasson, animatrice au secteur de la musique du Service des loisirs socio culturels de Laval, est l'initiatrice du projet "Musiciens de l'avenir".

Un premier concert

Un premier concert-récital mettant en valeur des musiciens lavallois aura lieu, le samedi soir, 2 avril prochain, à 20 heures, à l'auditorium du campus Saint-Maxime qui peut recevoir 500 personnes. Au besoin, il pourrait y avoir reprise de ce concert-récital en matinée, le lendemain, dimanche le 3 avril.

Les artistes invités à ce concert-récital ne sont pas des amateurs. Ils ont été choisis parce que leur répertoire est prêt et leur préparation à point. Qu'en juge:

Jean-François Rivest, 18 ans, violoniste, étudie la musique depuis 13 ans, d'abord avec des professeurs privés, puis au Conservatoire et aux États-Unis. Premier violon de l'orchestre de l'Académie des Grands Ballets Canadiens, il joue également au sein de l'orchestre de Radio-Canada. Il a remporté l'an dernier le premier prix dans la section cordes du concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal;

— **Jean Sutherland**, 23 ans, pianiste, étudie le piano depuis 15 ans. Elève du Conservatoire, elle y passera cette année le Grand Concours. Mlle Sutherland a déjà joué à Radio-Canada pour la chaîne

FM, fait une tournée de concerts dans les différents conservatoires du Québec et joue régulièrement au Conservatoire;

— **Francine de Champlain**, 23 ans, soprano lyrique, a mérité plusieurs premiers prix avec les Festivals des Lions de Laval et a participé à plusieurs récitals organisés au Conservatoire où elle étudie. Elle chante aussi régulièrement à l'église Marie-Reine-des-Coeurs de Montréal;

— **Alayn Bary**, 21 ans, claveciniste et organiste, étudie au Conservatoire depuis 10 ans. Il a donné plusieurs concerts organisés par le Conservatoire et participé à plusieurs ensembles de musique de chambre;

L'accompagnement est assumé par **Mlle Denise Martel**, 23 ans, pianiste, étudiante au module de musique de l'Université du Québec à Montréal. Elle compte déjà 18 années d'études en musique et possède une bonne expérience de concertiste et d'accompagnatrice.

Vente des billets

Les billets seront vendus par l'entremise du Service des Loisirs socio-culturels de Laval à la porte de l'auditorium, le soir du concert. Un prix de \$3 pour les adultes et \$1.50 pour les étudiants.

Saint-Jean devra faire d'autres «miracles»

par Jean-Paul
CHARBONNEAU

«Mes joueurs sont vidés. Comment voulez-vous jouer du bon hockey lorsque vous avez un minimum de joueurs à votre disposition?»

Ces propos ont été tenus par Jacques Saint-Jean à la suite des deux défaites des siens au Centre sportif Laval. (Le match d'hier n'est pas compris).

Dimanche, le National a baissé pavillon, 7 à 4, contre les Remparts de Québec et lundi, la formation lavalloise s'inclinait 11 à 4 contre les Olympiques de Hull.

Depuis plusieurs matches, afin d'avoir 17 joueurs sur le banc, minimum requis par un règlement de la ligue, Saint-Jean fait revêtir l'uniforme à ses joueurs blessés. En plus de Charles Fréchette et John Panasuk, deux joueurs de 16 ans.

Groulx fini

Daniel Noonan souffre d'une douloureuse blessure à l'épaule; Richard Pepin se remet lentement d'une mononucléose. Lundi soir, Mario Tardif a fait son apparition sur la liste des blessés.

Contre Hull, Saint-Jean avait donc formé trois trios: Patrick Daley-Glen Currie-Michel Bossy, Jos Carlavale-Bernard Harbec-Serge Ménard, et Gilles Denis-Denis Groulx-John Panasuk.

A sa première présence sur la patinoire, Groulx s'est fracturé le poignet gauche en faisant une mauvaise chute.

Il fallait que Saint-Jean compose à nouveau un troisième trio. Il a fait appel à André Blanchette, laissant Stephen Ough, Jim Chappel et John Meir à la défense.

A la suite de la blessure de Groulx, Saint-Jean avait seulement 12 joueurs à sa disposition. Il est pratiquement impossible de jouer quarante minutes avec seulement trois défenseurs.

Entre la deuxième et la troisième période, Noonan a offert de jouer à l'avant pour dépanner son instructeur.

Au dernier vingt, Noonan a donc formé un nouveau trio avec Denis et Panasuk. Blanchette est retourné à la défense.

Mais les déboires de Saint-Jean n'étaient pas terminés.



Photo Jean Goupil, LA PRESSE

La saison semble longue pour le gardien Richard Sirois. En effet, il a démontré plus que jamais des signes de fatigue, lundi soir. Il a gardé les filets du National à chaque match cette saison.

Richard Sirois, qui a gardé le filet du National à chaque match cette saison, a démontré, plus que jamais lundi soir, des signes de fatigue.

Sirois a laissé sa place à Pierre Labranche en troisième période. Or celui-ci qui est âgé de 17 ans n'est pas prêt pour la Ligue junior majeure.

Du "renfort"

A la suite de l'élimination des Cougars de Saint-Léonard, Saint-Jean pourra compter sur des joueurs de cette formation.

Ces joueurs ne feront pas de miracles. Ils ont été incapables de bien figurer dans le junior "B", comment voulez-vous qu'ils offrent de belles performances dans une ligue bien plus forte?

A moins d'un changement imprévu, Yvan Charbonneau, qui sera sans doute le gardien numéro 1 du National l'an prochain, sera l'auxiliaire de Sirois jusqu'à la fin de la saison.

Le match de lundi soir a débuté devant 2,427 spectateurs, mais les gradins se sont graduellement vidés à mesure que Hull comptait des buts.

Ceux qui sont demeurés jusqu'à la fin ont eu la joie d'assister au 300e but de Michel Bossy dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Pour égaler le record de Lafleur, Bossy devra maintenant compter 14 buts en neuf matches.

Pour augmenter ses chances de participer aux séries d'après-saison, le National devra remporter au moins deux victoires en fin de semaine. Vendredi, il sera à Shawinigan, dimanche à Sorel et, lundi, Shawinigan sera au Centre sportif Laval.

Creamer confiant à la veille de la série contre Repentigny

par Jean-Paul
CHARBONNEAU

Même s'il ne veut pas s'aventurer sur un terrain glissant en faisant des prédictions, Pierre Creamer, instructeur des Patriotes de Saint-Eustache, est confiant de voir les siens remporter leur série contre les Olympiques de Repentigny.

Durant la saison régulière, Saint-Eustache a eu nettement le meilleur sur l'équipe dirigée par André Bolvin, qui avait remplacé Jacques Saint-Jean, l'an passé, à la barre du National de Laval.

En huit matches, les Patriotes ont connu la victoire à six reprises, subi la défaite une fois et une rencontre s'est terminée par un pointage nul.

Les Patriotes ont terminé en tête de leur division et les Olympiques en deuxième.

Il ne fait aucun doute que la série Patriotes - Olympiques va être bien plus intéressante que celle opposant Saint-Eustache aux Alouettes de Saint-Jérôme.

Les Alouettes n'étaient simplement pas de calibre pour



Pierre CREAMER

leurs adversaires. En quatre matches, ils ont compté 10 buts contre 33 pour les Patriotes.

L'attaque à cinq

Même s'ils jouent avec robustesse, les joueurs des Olympiques sont moins dur que les Alouettes. Ils donnent moins de coups bas.

A tout événement, Creamer soutient qu'une équipe qui prend beaucoup de pénalités contre sa formation risque fort de perdre le match.

«Nous savons, dit-il, profiter de notre attaque à cinq. Encore dimanche dernier, nous avons compté trois buts au premier vingt en jouant avec l'avantage numérique.»

Le premier match de la série Patriotes - Olympiques aura

lieu dimanche à Saint-Eustache, le deuxième lundi à Repentigny, le troisième jeudi à l'aréna du boulevard Sauvé et, le quatrième vendredi, au domicile des Olympiques.

BLOC-NOTES Réal Fortin occupe le deuxième rang des compteurs des séries éliminatoires. Il a une fiche de 8 buts et de 6 assistances pour un total de 14 points. Blessé lors de la foire du premier match contre les Alouettes, Gaétan Lallancette a maintenant une jambe dans le plâtre. Le championnat provincial junior "B" aura lieu cette année au Centre civique de Drummondville, les 21, 22, 23 et 24 avril prochains. Les équipes favorites pour représenter la ligue Métropolitaine sont Montréal-Nord, Lachine et Saint-Eustache.

Laval-Sud champion à Acton-Vale

L'équipe de hockey midget "AA" de Laval-Sud vient de remporter le championnat du tournoi d'Acton Vale en défaisant les Sieurs de Longueuil 5 à 2.

Avant d'accéder à la finale, cette formation avait vaincu Lachine 5 à 2, Saint-Vincent-Saint-François 2 à 1 et, enfin Shawinigan 5 à 4.

Lors du tournoi midget de Saint-Léonard, Laval-Sud s'est rendu en finale.

Cette formation, dirigée par Joe Puska et John Sanders, détient la première position de la ligue midget "AA" de Laval.

Planification d'une pratique



Jacques Saint-Jean

(collaboration spéciale)

Une équipe est aussi bonne que ses pratiques sont efficaces. Dixit Bowman pensez-vous? Mais non. C'est le simple bon sens qui le dit. Quand un club réussit et gagne ses joutes, ne perdez pas de temps à analyser les jeux sous tous les angles ou à donner des intentions aux équipes en présence. Voyez plutôt à quel genre de pratique se livre l'instructeur. Vous y trouverez, en grande partie, le secret de résultats positifs et encourageants.

Aujourd'hui, j'aimerais suggérer aux instructeurs de différentes disciplines sportives quelques idées aptes à les aider à rendre plus fructifiantes les sessions sur terrain, en gymnase ou sur patinoire.

Les experts prétendent qu'un entraîneur devrait préparer son plan de pratique aussi minutieusement que peuvent le faire, par exemple, un chirurgien pour une opération ou un avocat pour une cause importante. Il faut retirer de l'heure réservée le maximum de participation de chaque joueur. Pour ce faire, les objectifs seront établis clairement. Ils seront davantage individuels ou collectifs selon les besoins du moment, l'évolution du calendrier de joutes ou les projections de l'équipe. Veut-on produire immédiatement ou développer pour l'année suivante? Voilà les questions que l'on se doit de se poser.

Méthodes modernes

Pourquoi craindre de sortir du traditionnel ou de la routine et toujours essayer d'imiter certains instructeurs professionnels incapables, parfois, d'être à la hauteur de leur tâche? La mentalité professionnelle n'exige pas de gagner \$50,000 par année.

Etre capable de recueillir des idées éprouvées ailleurs et d'expérimenter des méthodes d'entraînement utilisées avec succès par des adversaires ou employées dans d'autres sports que le sien prouve la sagacité et le bon sens d'un instructeur moderne.

Principes à respecter

Pour être prêt à employer avantageusement le temps mis à sa disposition, l'instructeur devrait planifier sa pratique en tenant compte des principes suivants:

1. Exiger qu'un ou des parents l'aident sur le plateau de travail. L'efficacité sera d'autant plus grande que plusieurs personnes pourront surveiller attentivement le déroulement de la pratique.

2. Définir les objectifs de chaque pratique et choisir les éducatifs en conséquence.
3. Doser la session en incluant un temps réservé au conditionnement physique, à la technique, à la stratégie et à la correction d'erreurs fréquentes lors des situations de jeu.
4. Conserver le plan de chaque pratique en filière. Après chacune d'elles, indiquer l'appréciation des différents éducatifs et noter les améliorations à apporter.
Il est beau d'évaluer les joueurs mais tout instructeur doit être en mesure de procéder à l'analyse de son propre comportement.

Exemple d'une pratique

Je vous conseille de vous préparer des feuilles de pratique sur lesquelles vous pourriez indiquer les points suivants:

Pratique

Date:
 Endroit:
 Absences:
 Heure:
 Nb. de joueurs présents:
 Raisons:
 Instructeurs présents:

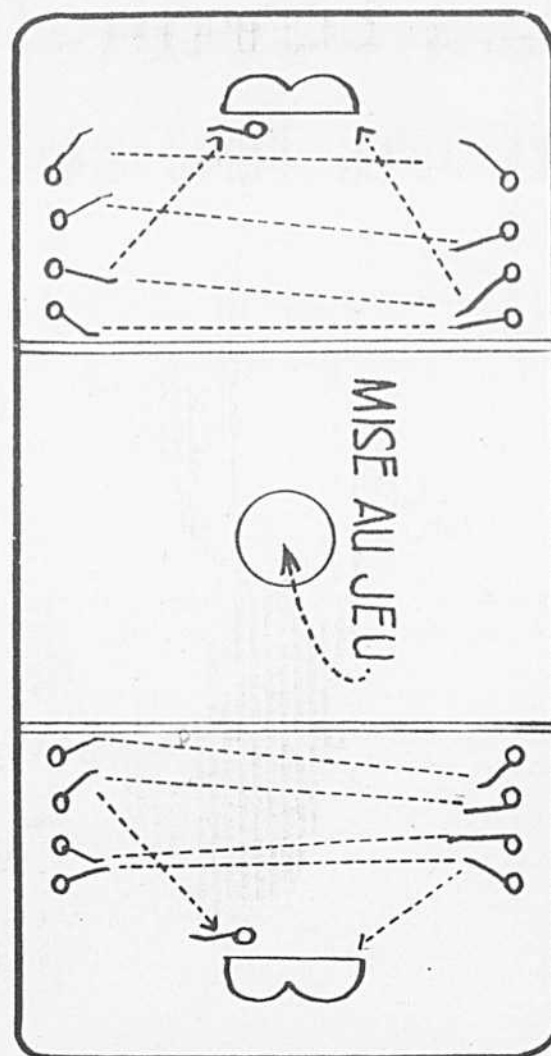
Objectifs (exemples):

- Correction des erreurs commises lors de la dernière partie.
- Technique de base: centres: mises au jeu
 défenses: lancers levés
 ailiers: réceptions de passes et lancers
- Stratégie: Jeux de puissance

5h50 Réunion dans la chambre. Explication de la pratique. (Vous gagnerez ainsi beaucoup de temps sur le plateau les joueurs sachant ce qu'ils ont à faire).

6h00 Période d'échauffement (idem qu'avant une joute)

- 6h10** Correction des erreurs de la joute précédente:
- Zone dangereuse non couverte
 - Couverture des défenses à la ligne bleue ennemie
 - Embouteillage dans la sortie de zone



6h20 — Les centres effectuent des mises au jeu dans la zone centrale.
 — Les ailiers et les défenseurs se passent la rondelle aux 2 extrémités et lancent rapidement.
 — Les gardiens couvrent les angles.

6h35 — Pratique de jeu de puissance.

6h50 — Maniement du bâton

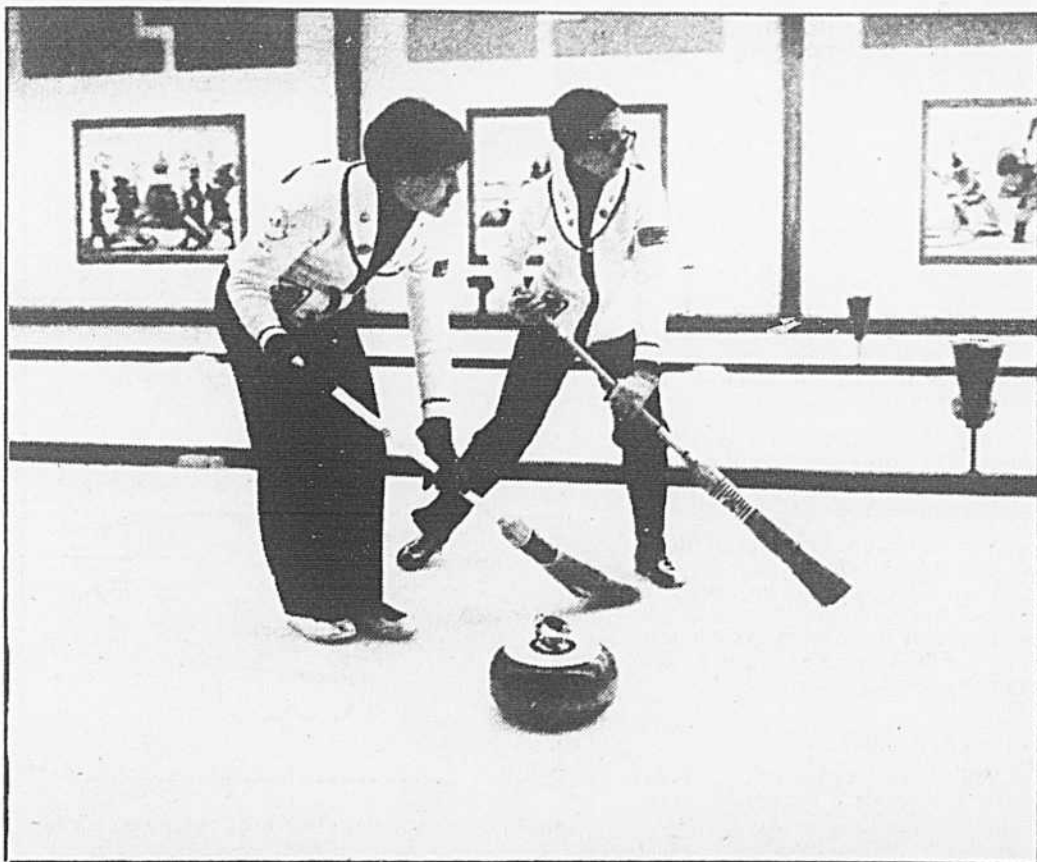
J'ai pris comme exemple une de mes dernières pratiques avec le National; le même canevas peut être utilisé pour tous les sports d'équipes.

Pour sûr, il est possible de varier énormément les éléments d'une pratique car l'instructeur programmera son temps d'après les besoins. Je suis convaincu qu'un sport s'enseigne surtout lors des pratiques et que les parties n'en sont que le reflet assez juste.

Au lieu de se lamenter de ne pas avoir le temps nécessaire pour entraîner ses joueurs, utilisons d'abord efficacement les plateaux mis à notre disposition. Je suis certain que le jour où les instructeurs sauront planifier leurs pratiques, il y aura moins de mauvaise humeur, les jeunes seront contents de pratiquer et peut-être aurons-nous moins tendance à revendiquer des terrains et plateaux de sports supplémentaires.

Je comprends très bien que certains instructeurs bénévoles connaissent des difficultés à organiser leurs pratiques. Le président de l'association sportive peut leur venir en aide en leur faisant des suggestions ou en les mettant en contact avec une personne plus expérimentée. Mais lorsqu'on est instructeur, le plus important est de ne pas craindre de sortir des sentiers battus pour innover; le travail n'en est que plus intéressant et les jeunes sont toujours ravis de la nouveauté.

Les Lavallois font belle figure dans les compétitions non officielles



par Jean-Paul CHARBONNEAU

La région Laval semble vouloir s'illustrer dans des disciplines qui sont seulement en démonstration et qui ne comptent pas à la compilation finale des Jeux d'hiver du Québec se déroulant à LaSalle.

En fin de journée hier, les athlètes lavallois s'étaient mérités 15 médailles et 12 d'entre elles avaient été obtenues en gymnastique et en raquette. Justement, ces deux disciplines ne figurent pas au classement final qui sera connu à la fin des Jeux, dimanche prochain.

Sur les cinq disciplines inscrites au deuxième bloc comptant pour le classement général, les observateurs prévoient que Laval se méritera probablement des médailles au curling et au ballon sur glace.

Au curling, filles, l'équipe lavalloise a remporté deux victoires mardi avant de subir sa première défaite hier.

En premier lieu, l'équipe, ayant comme instructeur M. et Mme Jean Brisset, a défait la région Yamaska-Richelieu

au compte de 9 à 6. Plus tard, dans la même journée, elle prenait la mesure de la Rive-Sud 7 à 4.

Hier matin, après avoir pris les devants 3 à 0, l'équipe de la région Laval devait s'avouer vaincue 9 à 7 devant le Saguenay-Lac Saint-Jean.

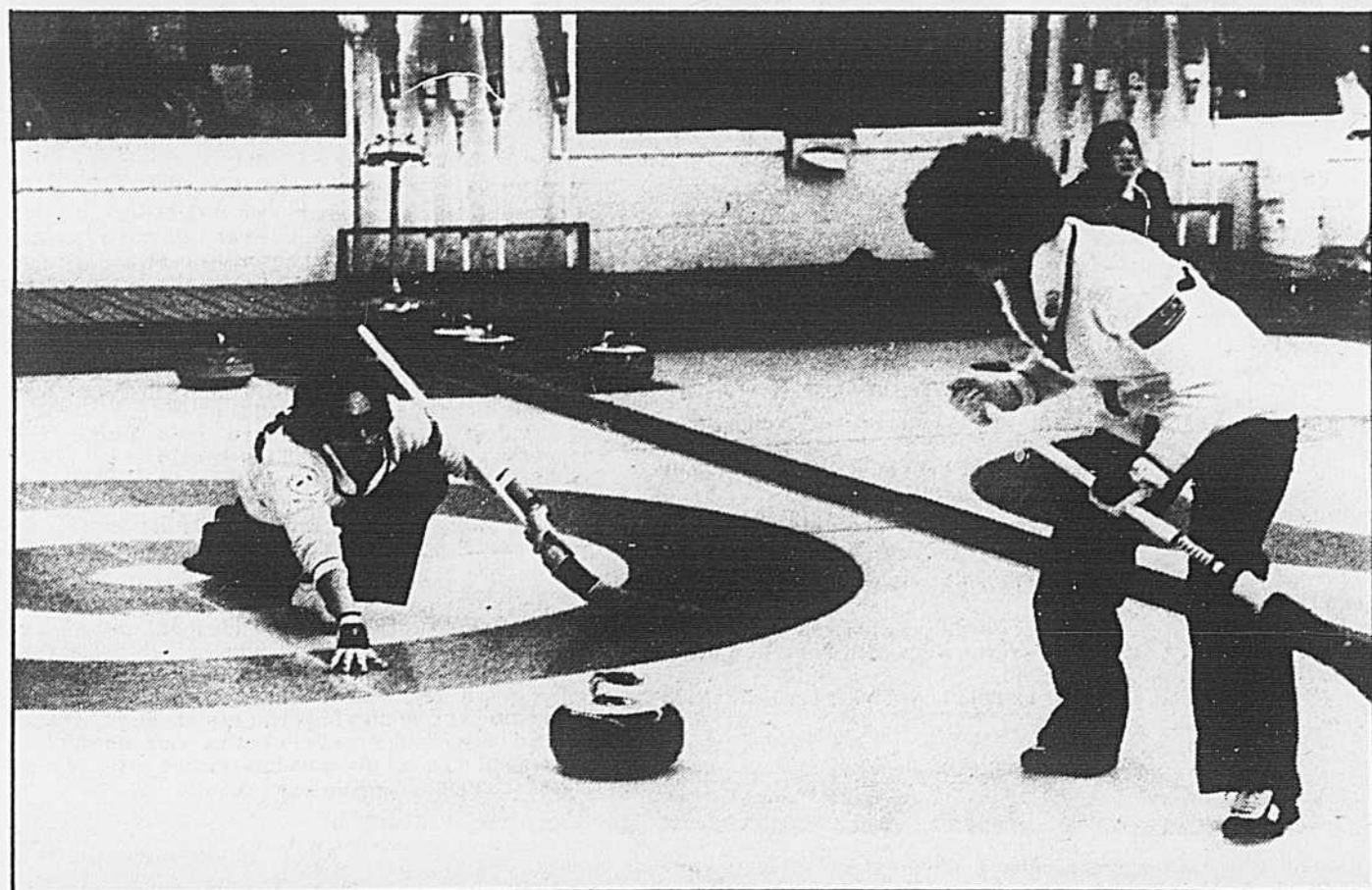
D'après Jean Brisset, l'équipe féminine de Laval, composée de Solange Dugas, Marie Charest, Danielle Lapierre et de Susan Mears, a de fortes chances de décrocher une médaille lors de la présentation de la demi-finale et de la finale aujourd'hui.

En ce qui regarde le ballon sur glace, encore une fois chez les filles, la région lavalloise peut terminer avec une médaille de bronze.

Mardi, au Centre récréatif de LaSalle, l'équipe locale a défait Bourassa 4 à 1, pour ensuite s'incliner 1 à 0 devant l'Abitibi-Témiscamingue.

L'équipe d'Huguette La-

Autres photos en page 16



L'équipe de curling de filles est en lice pour une médaille.

(photo Michel Gravel — LA PRESSE)

pointe devait annuler, hier matin, 0 à 0, contre le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quelques heures plus tard, un but de Sylvie Doiron, à 31 secondes de la fin du match, permettait aux Lavalloises de vaincre Richelieu - Yamaska 1 à 0.

Médailles de bronze

Les deux dernières médailles remportées par Laval, d'après les compilations à la Centrale de LaSalle, sont allées à Jocelyne Lavoie et Daniel Noiseux, en raquette pour le 1000 mètres. Il s'agit de deux médailles de bronze.

Les autres récipiendaires de médailles pour Laval sont Philippe Chartrand (deux d'or, une d'argent et une de bronze), Thérèse Bélanger (une d'argent et une de bronze), Alain Dupuis (bronze), Josée Galarneau (argent), et Gina Paventi (bronze), en gymnastique, ainsi que Danny Rot (or), Mark Cattersal (argent) et John Cattersal (bronze) en lutte.

Les membres de la Mission Laval, dont Andrée Gaulin et Manon Beaudoin, croient que la région lavalloise terminera au 12e rang au classement final, soit au même rang que l'an passé à Jonquière.

A la fin du premier bloc, Laval était au neuvième rang. Le deuxième prend fin aujourd'hui.



Laval était de la partie dans les compétitions de raquettes. Deux athlètes lavallois se sont inscrits au tableau d'honneur; il s'agit de Jocelyne Lavoie et Daniel Noiseux, qui ont mérité chacun une médaille de bronze dans le mille mètres.

Photo Paul-Henri Talbot LA PRESSE

Laval aux Jeux du Québec



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

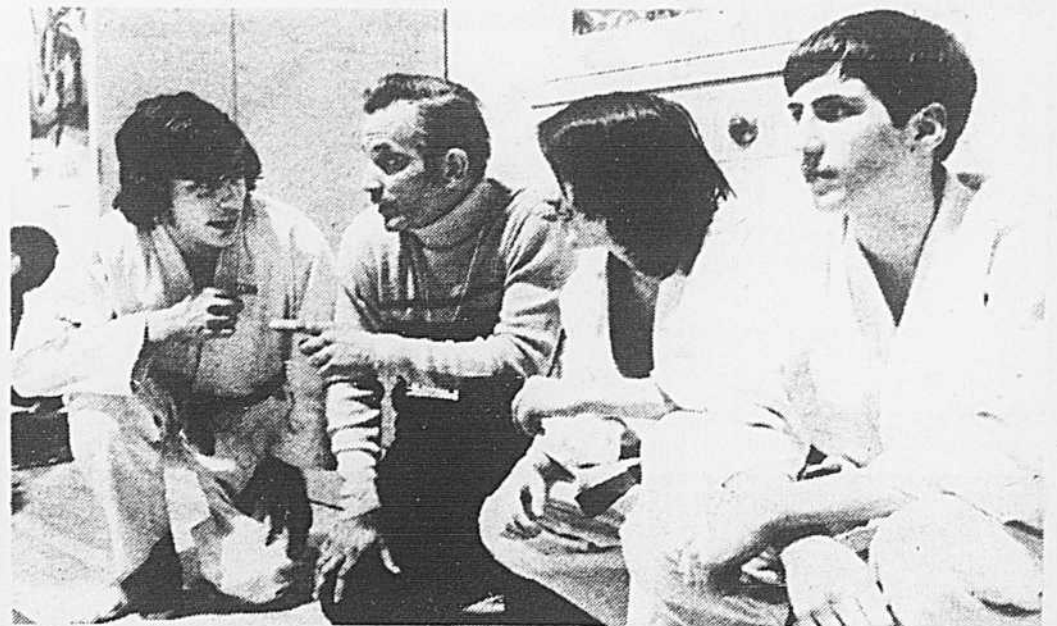


Photo Paul-Henri Talbot

L'équipe féminine lavalloise de ballon sur glace a remporté une victoire décisive de 4 à 1 aux dépens des représentantes de la région Bourassa.



photo René Picard, LA PRESSE

En plus des athlètes et des accompagnateurs, la région Laval est représentée par plusieurs personnes aux finales provinciales des Jeux du Québec, à LaSalle. Parmi elles, on remarque Andrée Gaulin, Francine Labbé, Pierre Charron, André Périard, Manon Beaudoin et Michel Périard qui sont à chaque jour à la disposition des participants à la table de la Mission Laval.

La délégation lavalloise au judo n'a rien gagné. Elle a offert malgré tout une belle performance. Dans l'ordre habituel, l'équipe était constituée d'André Therrien, Roger Bissonnette (entraîneur), Martin Bisson et Marcel Cotineau.